



Proposition d'amendement

Version 1

brm / 12 février 2026

DTT 26 2025.BVD.2442 Berne, Nordring, réfection du Ringhof comme nouveau site principal de la Direction de l'instruction publique et de la culture, crédit d'engagement pour l'étude de projet

Auteur-e	N° Proposi- tion	Texte	+ / ++	- / --
CIAT (Fischer)	1.	Approbation assortie de la charge suivante : Le service utilisateur soumet, lors de la phase d'étude de projet, une commande solide et définitive, qui est maintenue tout au long du projet.	+	
CIAT (Fischer)	2.	Approbation assortie de la charge suivante : Le service utilisateur soumet, dans le cadre de l'étude de projet, les bases nécessaires pour optimiser l'exactitude des coûts et pour déterminer le besoin d'investissement.	+	
CIAT (Fischer)	3.	Approbation assortie de la charge suivante : Lors de la phase d'étude de projet, il faut vérifier si d'autres services de l'Office de la culture (Service cantonal des monuments historiques, Service archéologique) ou d'autres succursales de la Direction de l'instruction publique pourraient être relocalisés au Ringhof. Un compte rendu de cet examen doit figurer dans le crédit d'exécution.	+	
Majorité de la CIAT (Fischer)	4.	Approbation assortie de la charge suivante : Renoncer à construire une cuisine de production.	+	
Majorité de la CIAT (Fischer)	5.	Approbation assortie de la charge suivante : Dans le cadre de l'étude de projet, le programme d'exploitation relatif à l'approvisionnement doit être conçu de sorte à exclure toute distorsion de la concurrence en défaveur de l'économie locale.	+	

CIAT (Fischer)	6.	Approbation assortie de la charge suivante : Lors de la phase d'étude de projet, il faudra identifier et évaluer le plus tôt possible les risques spécifiques au projet. Il faudra en particulier tenir compte des sites contaminés, de la logistique des chantiers et des retards dus aux oppositions, afin de respecter les coûts et le calendrier prévu pour l'emménagement.	+
CIAT (Fischer)	7.	Approbation assortie de la charge suivante : Le Conseil-exécutif étudie un déclassement des bâtiments sis Nordring 30-32 et Turnweg 7-11, afin de pouvoir, le cas échéant, procéder à leur isolation extérieure complète. L'économie qui résulterait d'une isolation extérieure complète est présentée dans le crédit d'exécution.	+